



Diagnostic patrimonial du Centre-Essonne

Étréchy

Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL

 **île de France**

Conseil régional d'Île-de-France

Unité société
Direction de la culture, du tourisme, du sport et des loisirs
Service patrimoines et inventaire
115, rue du bac - 75007 Paris
Tél. : 01 53 85 53 85 / www.iledefrance.fr

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL DU CENTRE-ESSONNE
Communes des cantons de Brétigny-sur-Orge,
Etréchy et Mennecy

Synthèse communale

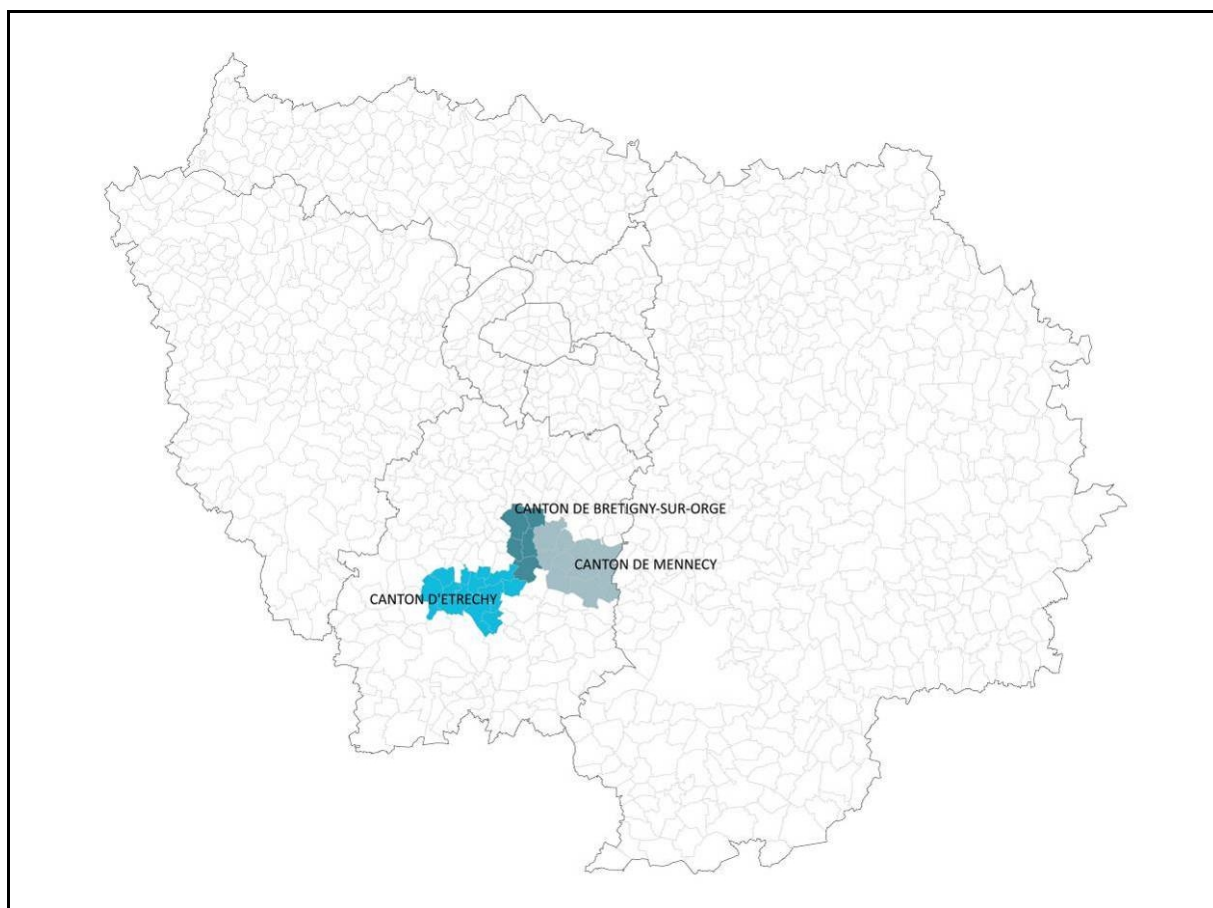
Etréchy
Canton d'Etréchy

Etude réalisée par **Guillaume Tozer**, chargé de mission
et **Maud Marchand**, stagiaire

Sous la responsabilité scientifique de **Brigitte Blanc**, conservateur du
patrimoine, adjointe au chef de service

Avec le conseil scientifique de **Roselyne Bussière**, conservateur du patrimoine

Service Patrimoines et Inventaire
Région Île-de-France
2009



Territoire du diagnostic patrimonial dans son contexte francilien

Couverture : Grande Rue

CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

La convention signée en 2008 entre le Conseil Général de l'Essonne et le Conseil Régional d'Île-de-France prévoit d'établir un diagnostic du patrimoine culturel du territoire situé « entre Juine et Orge ».

Ce territoire est divisé en trois cantons comprenant vingt-neuf communes :

Etréchy	Mennecy	Brétigny-sur-Orge
Auvers-Saint-Georges	Auvernaux	Brétigny-sur-Orge
Bouray-sur-Juine	Ballencourt-sur-Essonne	Leudeville
Chamarande	Champcueil	Marolles-en-Hurepoix
Chauffour-lès-Etréchy	Chevannes	Le Plessis-Pâté
Etréchy	Le Coudray-Montceaux	Saint-Vrain
Janville-sur-Juine	Echarcon	
Lardy	Fontenay-le-Vicomte	
Mauchamps	Mennecy	
Souzy-la-Briche	Nainville-les-Roches	
Torfou	Ormoy	
Villeconin	Vert-le-Grand	
Villeneuve-sur-Auvers	Vert-le-Petit	

Le territoire d'étude est situé en zone périurbaine, soumis à l'influence directe de l'agglomération parisienne et susceptible d'être significativement touché par les processus enclenchés par cette proximité. La partie septentrionale du territoire est en effet largement urbanisée (Communautés d'agglomération du Val d'Orge et de Seine-Essonne) et le phénomène tend à s'étendre vers les communes rurales, situées plus au sud, dans lesquelles on assiste à une transformation significative du patrimoine rural et à une extension considérable du bâti par le lotissement d'anciens domaines et/ou de terres agricoles.

La limite chronologique choisie pour le recensement du patrimoine bâti a été fixée à la fin de la seconde Guerre mondiale (1945). Toutefois, certains édifices postérieurs à cette date, mais dont l'intérêt patrimonial est incontestable, seront intégrés au diagnostic patrimonial.

Ce diagnostic permettra de mettre en place des stratégies pour la gestion du territoire des communes, par le biais de l'amélioration des documents d'urbanisme municipaux, en prenant en compte le patrimoine et en envisageant une gestion plus raisonnée du bâti et des projets urbains.

Enfin, les études menées sur les cantons de Brétigny-sur-Orge, Etréchy et Mennecy dans le cadre du diagnostic patrimonial permettront de fonder le choix d'une aire géographique plus précise pour un inventaire topographique du patrimoine culturel. Il est en effet important de noter que la réalisation d'un diagnostic patrimonial ne saurait, en aucun cas, remplacer la conduite d'un inventaire topographique traditionnel. Faute de temps, les analyses typologiques et architecturales menées dans le cadre d'un diagnostic patrimonial sont lacunaires et bien souvent superficielles dans la mesure où le recensement est effectué, dans la grande majorité des cas, depuis le domaine public exclusivement.

METHODOLOGIE

Les communes étudiées dans le cadre du diagnostic patrimonial du Centre-Essonne ont chacune fait l'objet de la rédaction d'une synthèse communale.

Cette synthèse, réalisée sous forme de monographie, est le fruit d'une méthodologie élaborée dans le cadre du diagnostic patrimonial faisant appel à un ensemble de travaux réalisés en trois phases (pour le détail des travaux, se reporter à la synthèse générale) :

- préparation du travail de terrain (1 journée par commune)
- travail de terrain (1 journée par commune)
- rendu du travail de terrain (2 jours par commune)

D'un point de vue méthodologique, il a fallu réfléchir à la mise en place d'outils de travail novateurs, en adéquation avec le territoire étudié, avec les typologies patrimoniales mais également avec la durée, très courte, prévue pour la conduite de ce diagnostic.

C'est ainsi qu'une fiche de recensement a été élaborée, comportant seize champs destinés à relever les principales caractéristiques des édifices recensés (*cf. document p. 5*).

Les édifices recensés, comprenant aussi bien les édifices publics que l'habitat privé, sont classés par typologie (*cf. Glossaire*).

Il est important de noter que de nombreux bâtiments ruraux, constitutifs du patrimoine ordinaire* d'un territoire et donc de son identité, ont été écartés lors du recensement en raison des trop nombreuses transformations structurelles relevées (dénaturations : surélévation d'un bâtiment, construction d'extensions, percements de baies régulières et disproportionnées...).

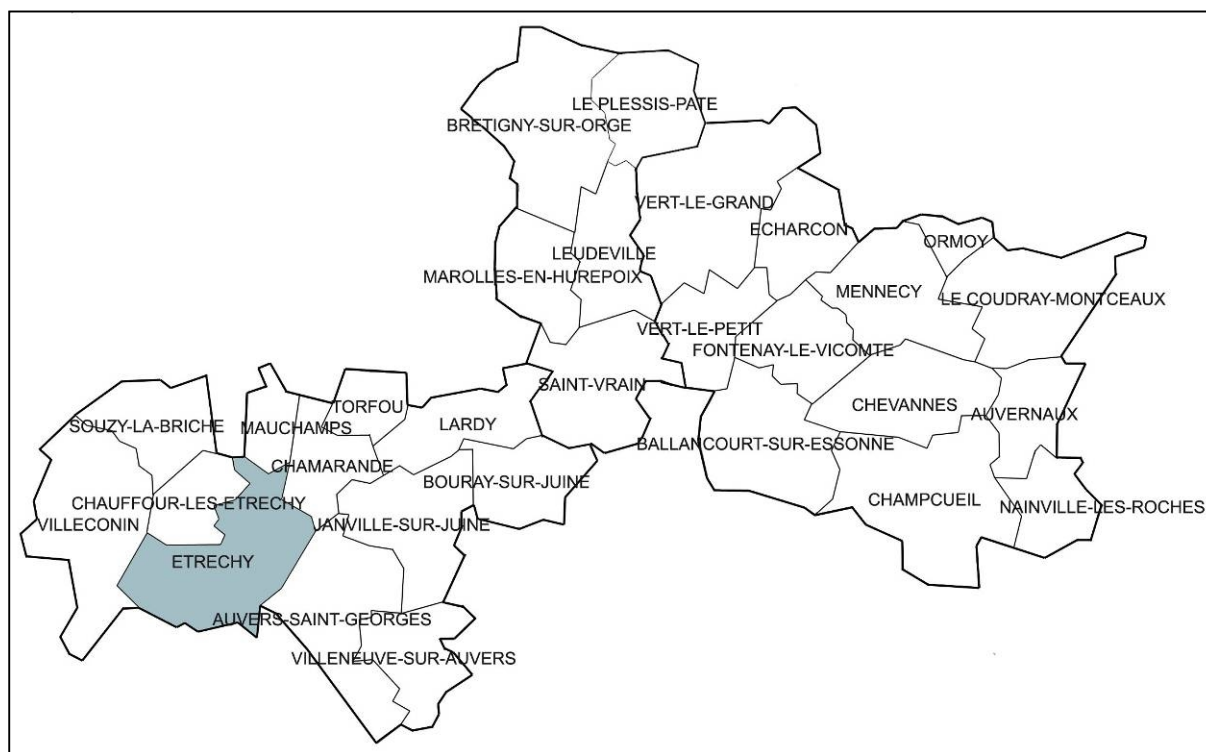
Certains outils utilisés au cours de l'étude sont inhérents à la conduite d'un inventaire topographique (report du cadastre napoléonien sur le cadastre actuel) tandis que d'autres font appel à des notions relevant d'institutions extérieures à l'Inventaire général du patrimoine (type *Observatoire photographique du Paysage* qui permet de mesurer les évolutions paysagères au cours du XX^e siècle – *cf. infra*).

Une base de données, regroupant tous les éléments patrimoniaux recensés sur le terrain, a également été élaborée. Les informations issues de cette base de données permettent d'avoir une idée précise des typologies architecturales et de l'état du bâti patrimonial sur le territoire de chaque commune.

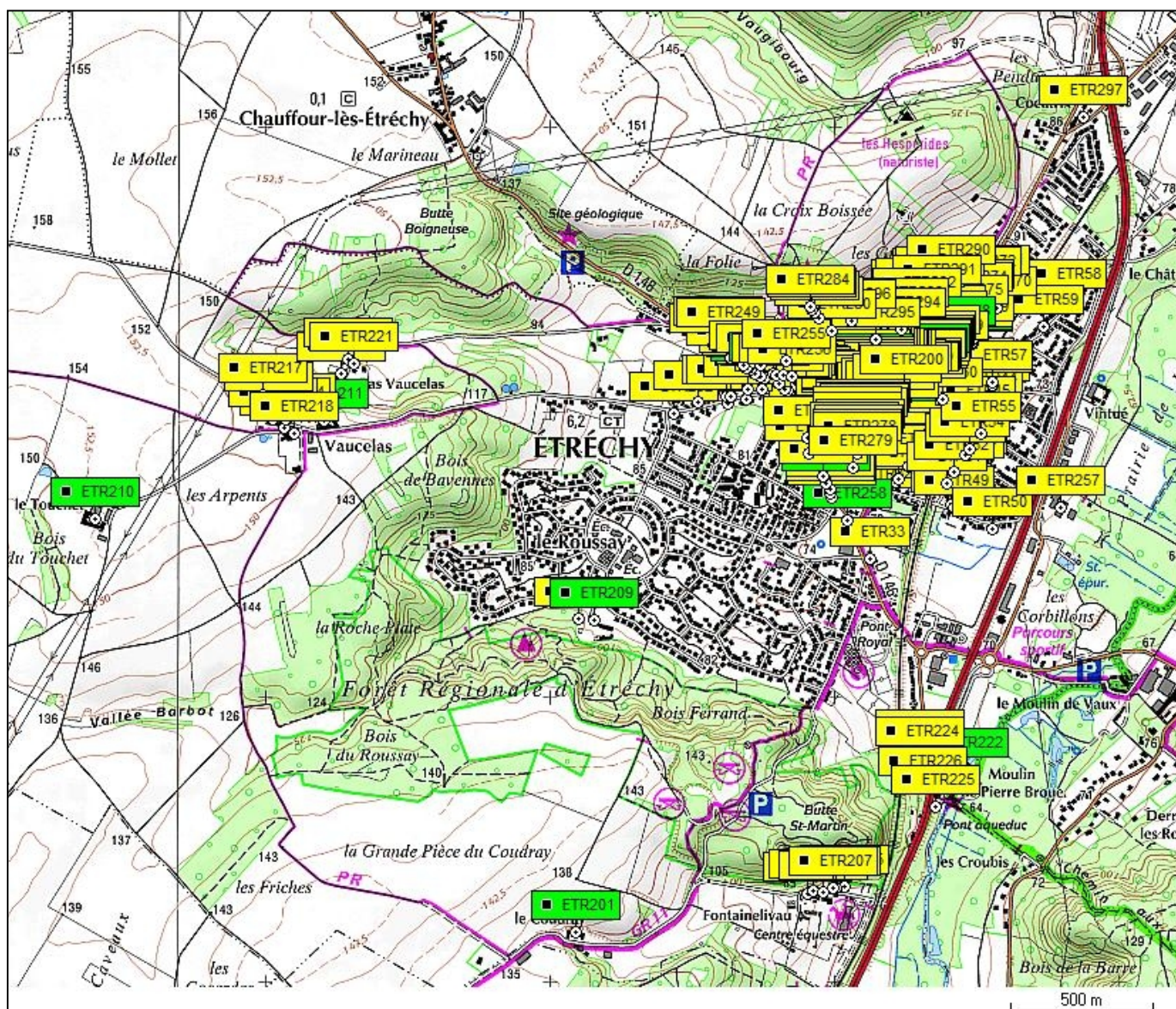
Enfin, un SIG (Système d'Information Géographique), réalisé à partir de la carte IGN au 1/25000, permet d'avoir une bonne lisibilité de la concentration du bâti foncier à caractère patrimonial dans chaque commune. Hiérarchisés par degré d'intérêt, les éléments patrimoniaux recensés sont intégrés à ce SIG à l'aide d'un code couleur (jaune pour « intéressant », vert pour « remarquable », rouge pour « exceptionnel »).

ADRESSE:				N° Fiche:	
				Référence cadastrale:	
Datation:	Antécadastre	19ème siècle	1ère moitié 20ème siècle	Date portée	Signature:
Implantation:	village / bourg	hameau / lieu-dit	isolé	Pré-inventaire	OUI NON
TYPLOGIE					
cour commune	pavillon	mairie	église	maison de bourg	petit patrimoine vernaculaire:
ferme	villa	mairie / école	château	maison à boutique	
maison rurale	maison de notable	école	moulin	puits	autre:
maison de vigneron	immeuble	gare	monument aux morts		
MATERIAUX DE COUVERTURE					
tuiles mécaniques		tuiles plates	ardoises		autre:
PARTIES CONSTITUANTES			MATERIAUX GROS-ŒUVRE		
communs	colombier	puits	meulière	moellons	pierre de taille briques
four	autre:		calcaire	autre:	
SECOND-ŒUVRE ET DECOR					
modénature	chaînage d'angle	ferronnerie	aisselier	disparu	autre:
céramique	rocaillage	balcon	devanture de boutique	néant	
INTERET					
architectural		morphologique		urbain	pittoresque historique
Transformations de surface		DEGRE			
OUI	NON	inaccessible intéressant remarquable		exceptionnel	
PHOTOS, REMARQUES ET TEMOIGNAGES EVENTUELS:					

COMMUNE		CANTON		
ETRECHY (6 252 Hab.)		BRETIGNY-SUR-ORGE	ETRECHY	MENNECY
NOMBRE D'EDIFICES RECENSES : 297				
NOMBRE D'EDIFICES DENATURES : 181				
EDIFICES PAR DEGRE D'INTERET				
exceptionnel (1)	remarquables (18)	intéressants (277)	inaccessible (1)	
TYPOLOGIES PATRIMONIALES DOMINANTES				
Maisons de bourg (92)	Pavillons (54)	Villas (54)	Fermes (29)	Maisons rurales (20)
PARTICULARITES PAYSAGERES				
Vallée de la Juine	Hameaux	Lotissements pavillonnaires		
DOCUMENT D'URBANISME				
PLU	POS	ZPPAUP		



Localisation de la commune par rapport au territoire d'étude du diagnostic patrimonial



Diagnostic patrimonial 2009

ETRECHY

ELEMENTS BATIS REPERES ET DEGRES
D'INTERET PATRIMONIAL
(Extrait du SIG)

Légende

- ABC01 Patrimoine bâti exceptionnel
- ABC02 Patrimoine bâti remarquable
- ABC01 Patrimoine bâti intéressant
- ABC04 Patrimoine bâti inaccessible

ELEMENTS BATIS RECENSES SUR LA COMMUNE D'ETRECHY:

La commune comporte deux-cent-quatre-vingt-dix-sept éléments recensés dont :

- 1 édifice exceptionnel (ETR94 : église)
- 18 édifices remarquables (ETR04, ETR40, ETR66-67, ETR78, ETR85, ETR96, ETR113, ETR140, ETR201, ETR209-11, ETR222, ETR241, ETR252, ETR258, ETR262)
- 277 édifices intéressants
- 1 édifice inaccessible (ETR12 : autre)

Les édifices recensés se répartissent de la manière suivante :

- 92 maisons de bourg (ETR03-06, ETR09, ETR14-16, ETR18-19, ETR21-22, ETR24, ETR29, ETR31, ETR61, ETR63-65, ETR80, ETR82-92, ETR101-109, ETR111-112, ETR114, ETR116, ETR121-122, ETR131, ETR133, ETR139, ETR141-142, ETR145-154, ETR156, ETR160-161, ETR164-166, ETR173, ETR179-189, ETR191, ETR193, ETR200, ETR228, ETR266, ETR268, ETR270-273, ETR275, ETR277)
- 54 pavillons (ETR08, ETR11, ETR33, ETR46-49, ETR52-54, ETR58-60, ETR69-70, ETR72-74, ETR231-237, ETR239, ETR241-249, ETR255, ETR260, ETR263, ETR265, ETR280-295)
- 54 villas (ETR02, ETR07, ETR27-28, ETR32, ETR34-41, ETR43-45, ETR51, ETR55-57, ETR68, ETR71, ETR75-76, ETR78, ETR98, ETR100, ETR113, ETR125, ETR127, ETR134, ETR137, ETR157, ETR163, ETR175-176, ETR208, ETR226-227, ETR229-230, ETR236, ETR238, ETR240, ETR250-254, ETR256, ETR259, ETR261-262, ETR264)
- 29 fermes (ETR13, ETR23, ETR25, ETR30, ETR81, ETR93, ETR117, ETR129, ETR135, ETR138, ETR167, ETR169-170, ETR177-178, ETR201-202, ETR209-212, ETR215-216, ETR218, ETR220, ETR223, ETR274, ETR278-279)
- 20 maisons rurales (ETR50, ETR77, ETR99, ETR110, ETR115, ETR119-120, ETR123-124, ETR126, ETR130, ETR132, ETR172, ETR174, ETR190, ETR203, ETR207, ETR214, ETR219, ETR224)
- 8 maisons à boutique (ETR01, ETR10, ETR20, ETR62, ETR143, ETR194, ETR197, ETR199)
- 4 maisons avec annexes artisanales (ETR17, ETR162, ETR168, ETR196)
- 4 granges (ETR118, ETR 213, ETR217, ETR221)
- 2 maisons jumelles (ETR66-67)
- 2 maisons de notable (ETR79, ETR225)
- 2 maisons de vigneron (ETR205-206)
- 2 immeubles (ETR26, ETR140)
- 1 moulin (ETR222)
- 1 annexe agricole (ETR204)
- 1 cour commune (ETR155)
- 1 presbytère (ETR144)
- 1 corps de garde (ETR195)
- 1 gare (ETR42)
- 1 monument aux morts (ETR96)
- 1 mairie-école (ETR95)
- 1 église (ETR94)
- 1 kiosque (ETR97)
- 1 puits (ETR171)
- 1 croix (ETR296)
- 1 lavoir (ETR258)
- 1 transformateur électrique (ETR257)
- 10 autres (ETR12, ETR128, ETR136, ETR158-159, ETR192, ETR198, ETR269, ETR276, ETR297)

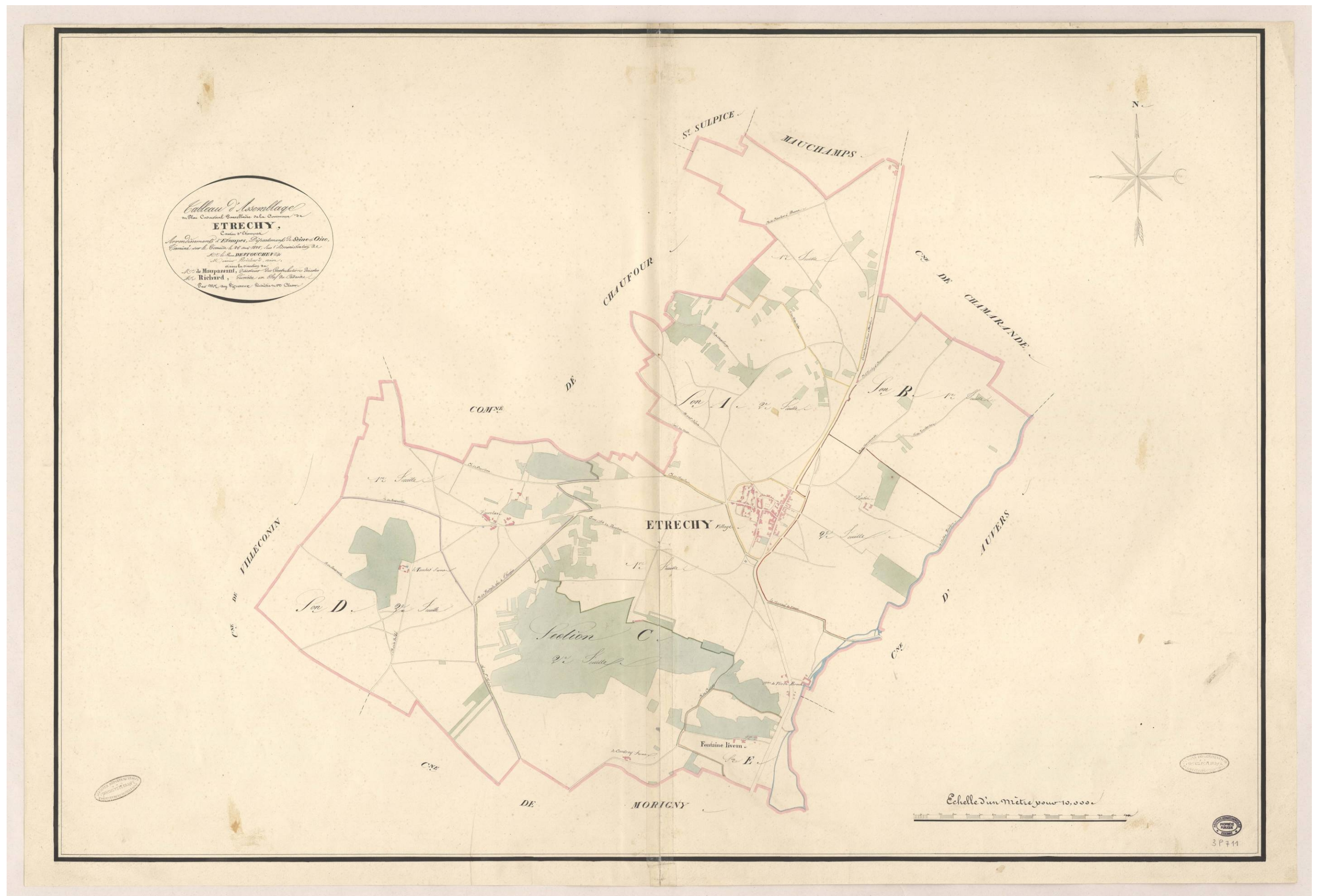


Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune d'Etréchy - 1825 © Archives départementales de l'Essonne.

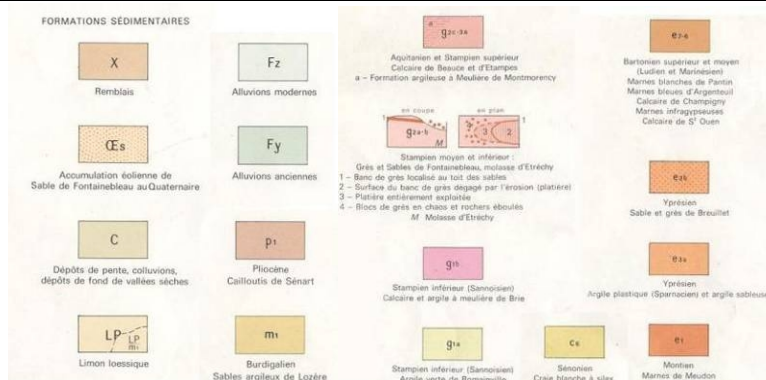
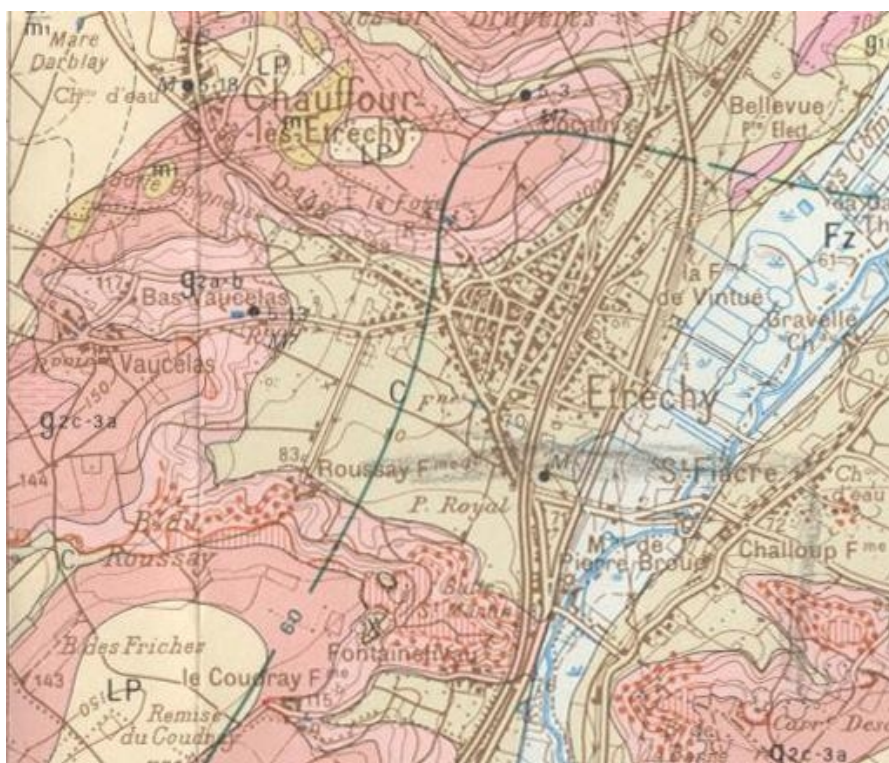
I – LE VILLAGE, DU CADASTRE NAPOLEONNIEN A NOS JOURS

Etréchy est un village de fond de vallée dont l'altitude varie entre 63 et 156 mètres.

Sur le plateau, le sol est recouvert d'un manteau continu de limon loessique à la base duquel on observe un cailloutis de meulière, qui remonte à la surface au cours des labours.

On observe la présence de colluvions sur une grande partie du territoire communal, au niveau du lit de la Juine. Les coteaux sont composés de calcaire de Beauce et d'Etampes ainsi que de grès sous forme de banc dégaugé par l'érosion.

La composition géologique du sous-sol explique l'emploi récurrent du calcaire et du grès comme matériaux de construction.



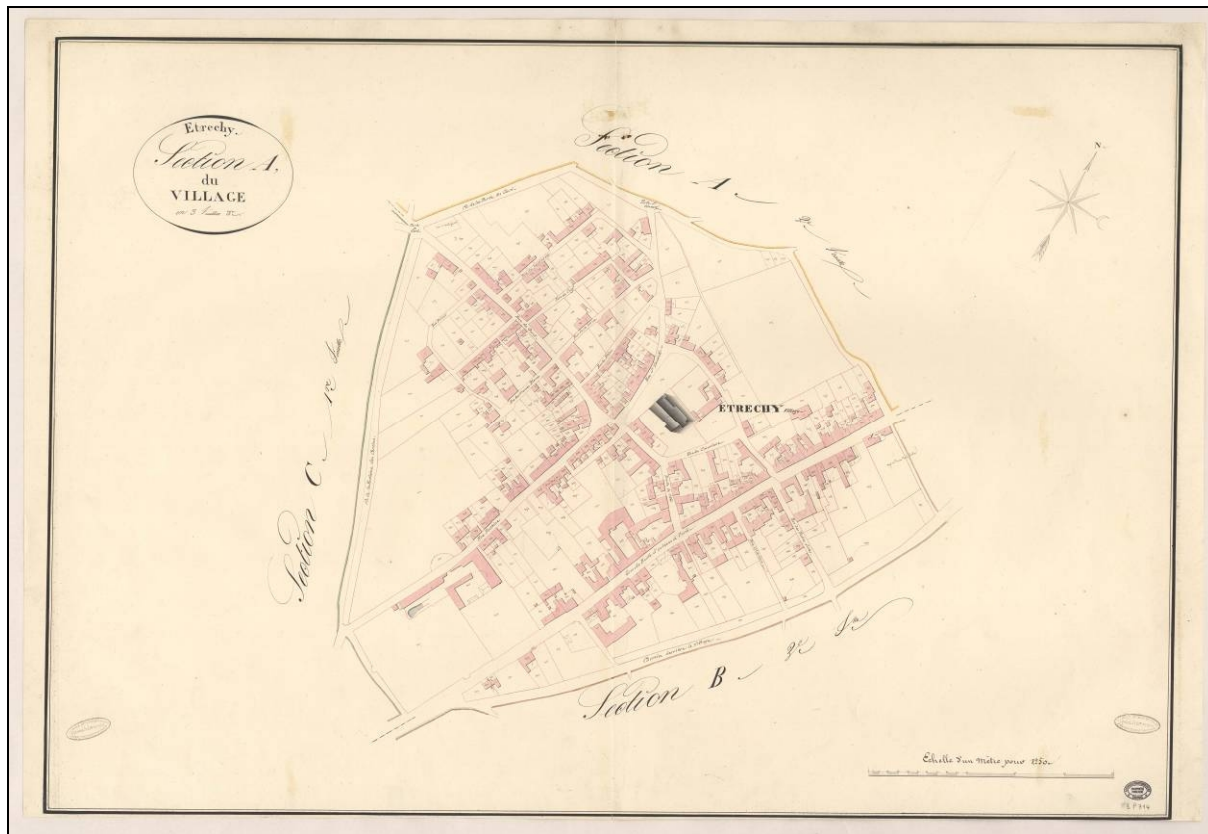
Extrait de la carte géologique au 1/50000 Etampes XXIII-16 © I.G.N.



Banc de grès dégagé par l'érosion, situé dans la Forêt régionale d'Etréchy, autour duquel on distingue de nombreuses scories.

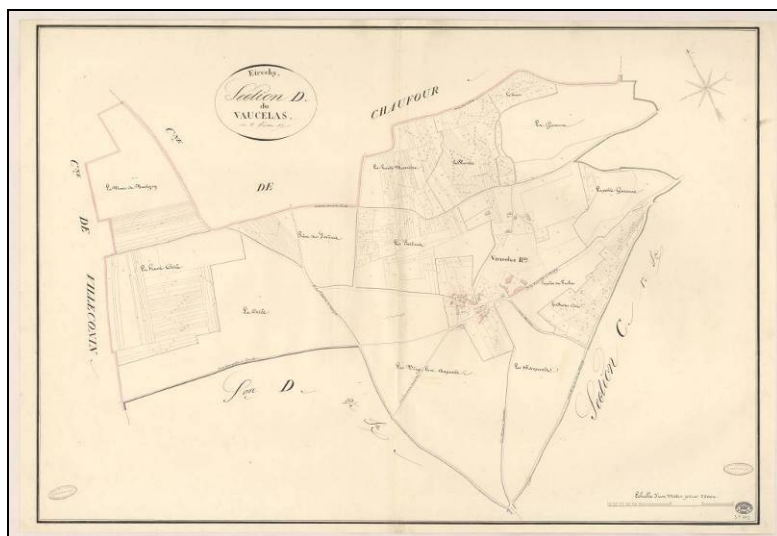
A - LE CADASTRE NAPOLEONIEN

La commune d'Etréchy comptait 1 171 habitants en 1831. Les constructions étaient alors principalement concentrées dans le centre-bourg. Les maisons de bourg constituaient la majorité des bâtiments.

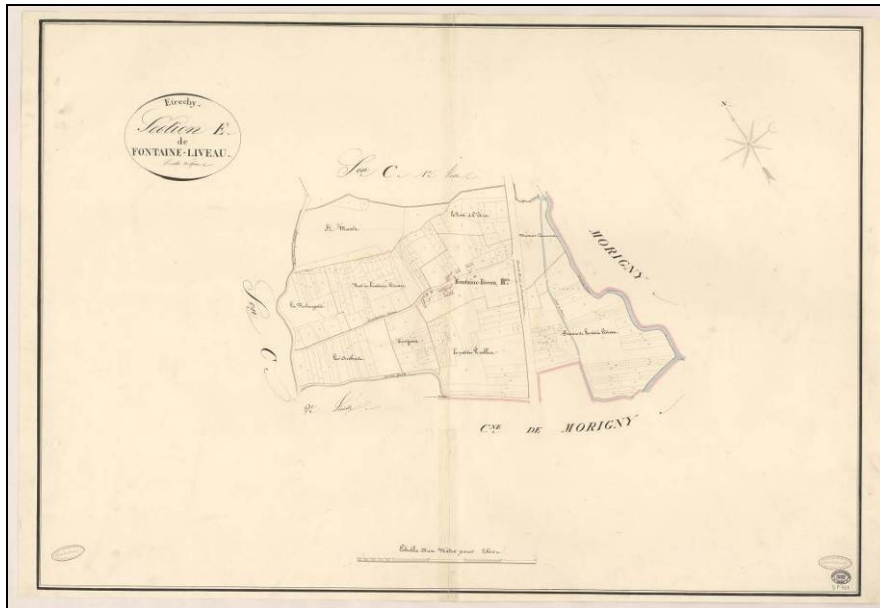


Section A, 3^{ème} feuille du cadastre napoléonien d'Etréchy (1825) sur laquelle on distingue les constructions du centre-bourg © A.D. 91.

Le territoire communal comprenait également deux hameaux : Fontaineliveau et Vaucelas. Ce dernier fut absorbé par Etréchy entre 1790 et 1794.

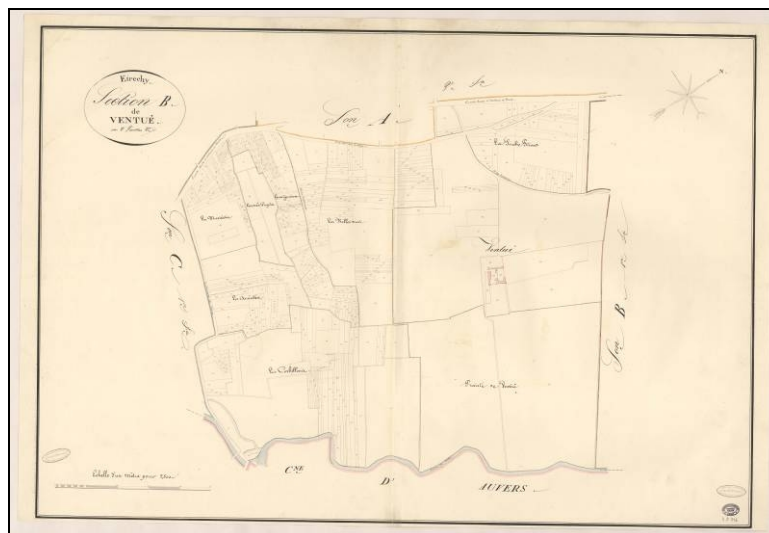


Section D, 1^{ère} feuille du cadastre napoléonien sur laquelle on distingue les bâtiments du hameau de Vaucelas © A.D. 91.

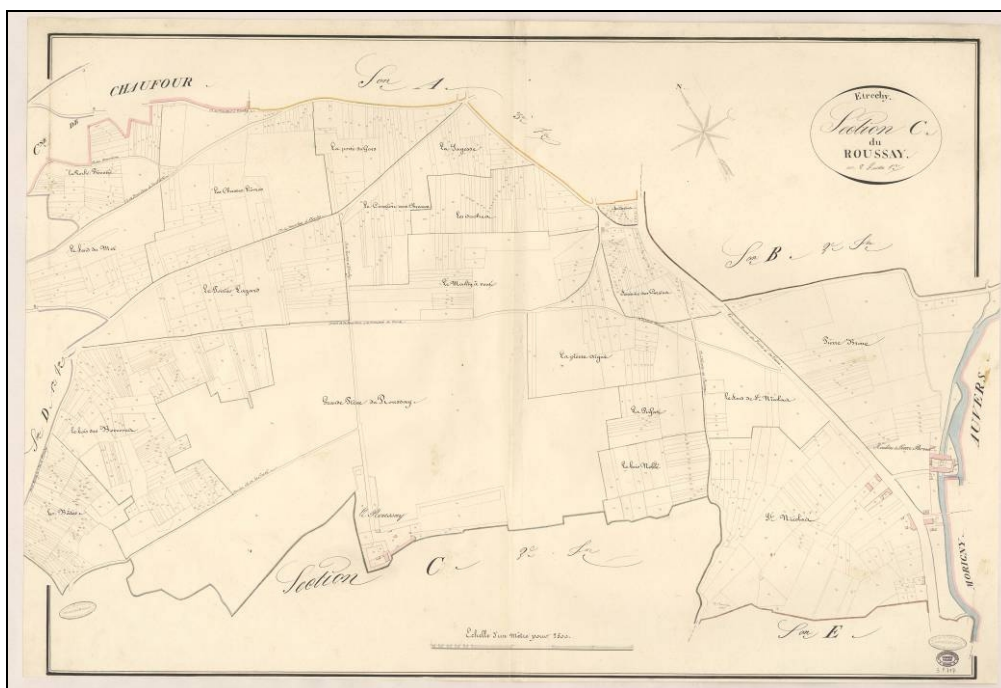


Section E du cadastre napoléonien sur laquelle on distingue les bâtiments du hameau de Fontaineliveau © A.D. 91.

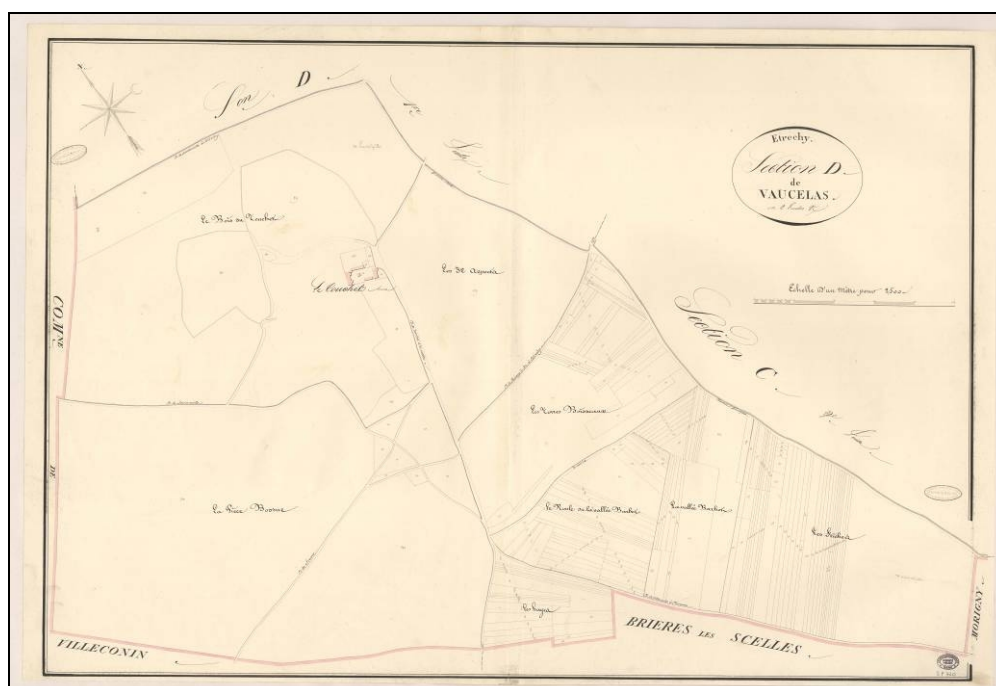
Enfin, le territoire de la commune comprenait également quatre grandes fermes à cour fermée et un moulin : les fermes du Coudray (ETR201), du Roussay (ETR209), de Vintué, aujourd'hui dénaturée, et du Touchet (ETR210) ainsi que le moulin de Pierre Brou (ETR222).



Section B, 2^{ème} feuille du cadastre napoléonien sur laquelle on distingue la ferme de Vintué © A.D. 91.



Section C, 1^{ère} feuille du cadastre napoléonien sur laquelle on distingue la ferme du Roussay et le moulin de Pierre Brou © A.D. 91.



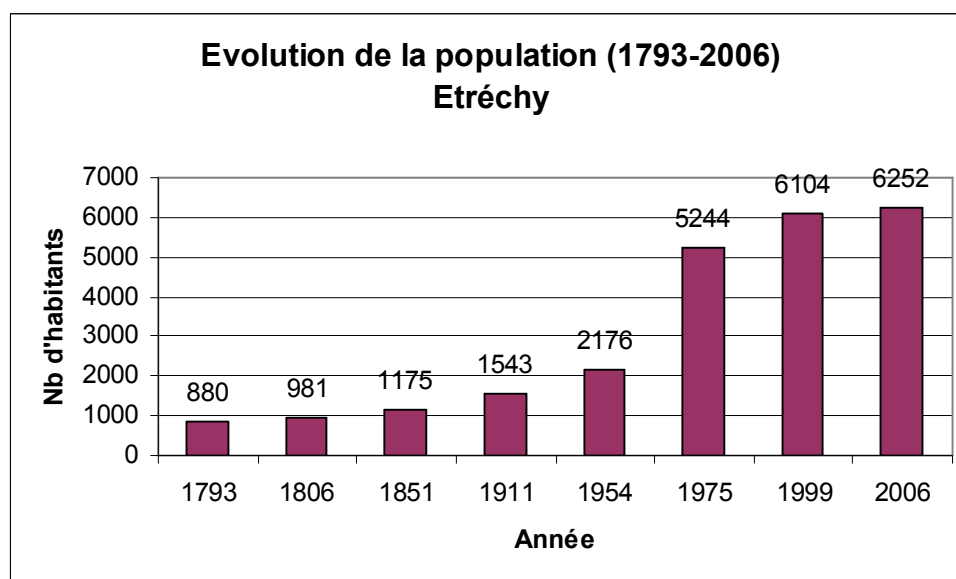
Section D, 2^{ème} feuille du cadastre napoléonien sur laquelle on distingue la ferme du Touchet © A.D. 91.

Sur les deux-cent-quatre-vingt-dix-sept édifices recensés au cours de notre étude, cent-quarante-cinq sont, en partie ou dans leur intégralité, antérieurs au cadastre napoléonien. Ces différents édifices ont, pour la plupart, subi des transformations, mais leur typologie, hormis en ce qui concerne ETR128, ETR136, ETR159, ETR192, ETR198, ETR269 et ETR276, est encore lisible.

B – FACTEURS D'ÉVOLUTION SPATIALE, MORPHOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE DE LA COMMUNE

1 – Evolution démographique : un triplement de la population au cours de la seconde moitié du XX^e siècle

La commune d'Etréchy a connu une évolution démographique relativement constante entre le dénombrement de 1793 et le recensement de 1946. Par la suite, la croissance démographique est très importante au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. La plus forte progression a eu lieu entre 1968 et 1975, au moment de la construction des pavillons du lotissement du Roussay.



Entre 1999 et 2006, la croissance démographique est relativement faible dans la mesure où la population augmente de 148 habitants, soit une croissance d'environ 2,5%.

2 – Une politique d'urbanisation tournée vers les lotissements pavillonnaires groupés

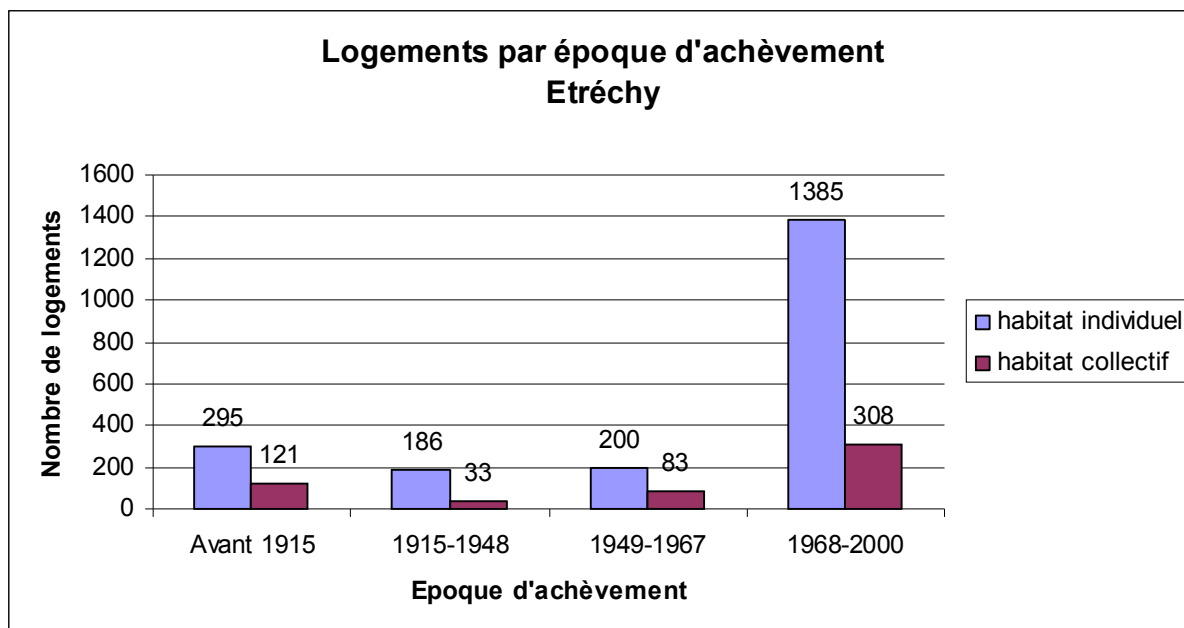
La commune d'Etréchy s'étend sur 1 426 hectares. L'espace urbain construit représente 16,1% du territoire communal (*cf. IAURIF*), soit environ 229 hectares.

En 2000, le nombre de logements construits sur le territoire d'Etréchy s'élevait à 2 611, dont 1 693 construits depuis 1968, soit près de 65% de la totalité des logements.

La majeure partie des permis de construire a été accordée dans le cadre de lotissements pavillonnaires groupés :

- Résidence du Roussay (allées Jonquille, Iris, Bleuets, Capucines, Anémones, Digitales, Gentianes...) : 24/01/1964
- La Plaine du Roussay : 04/12/1964 (57 lots)
- Canty : 10/03/1967 (6 lots)
- Le Petit Vintué : 21/05/1966 (41 lots)
- Le Grand Vintué : 05/09/1967 (74 lots)
- Binet : 17/04/1968 (15 lots)

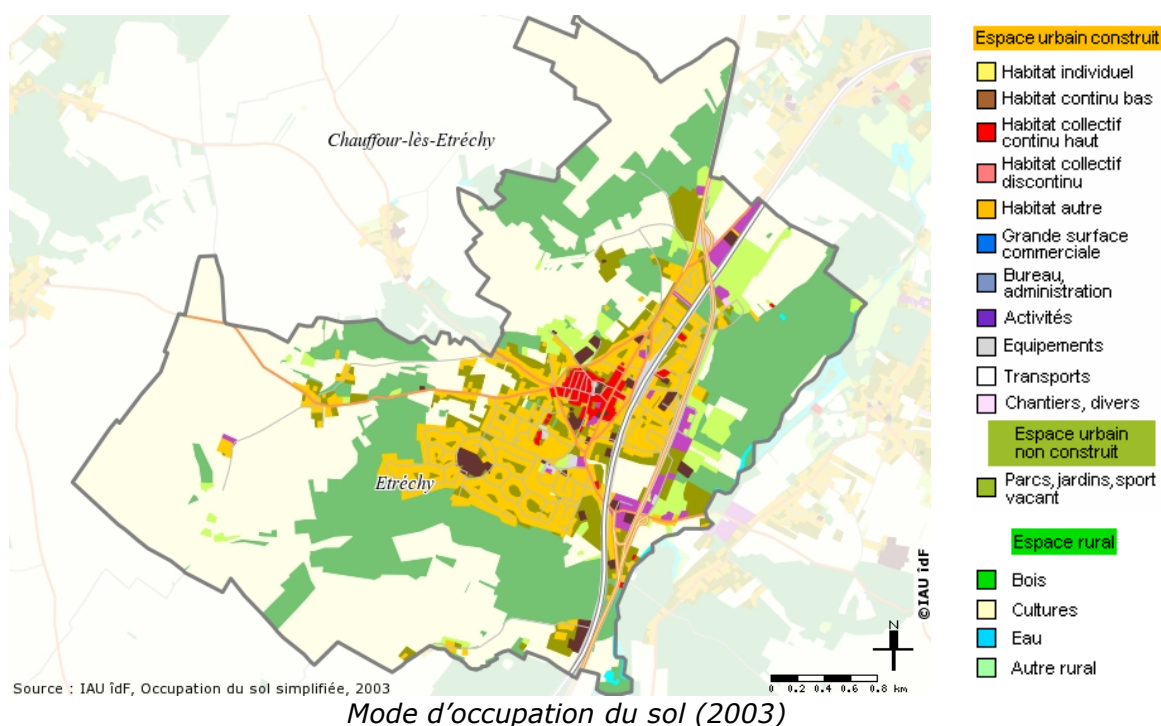
- Domaine du Roussay : 28/09/1968 (498 lots)
- Dupré : 20/02/1969 (13 lots)
- Le Château Morin : 10/04/1970 (80 lots)
- Canty : 14/12/1970 (20 lots)
- Bouillet : 08/06/1971 (5 lots)
- Le Clos Morin : 24/01/1972 (16 lots)
- La Souche Picard : 18/12/1972 (25 lots)
- La Butte Saint-Martin : 04/08/1975 (34 lots)
- La Fontaine des Corps Saints : 25/09/1975 (10 lots)
- Le Moulin à vent : 28/06/1974 (10 lots)
- Robert : 23/11/1979 (11 lots)
- Setima : 06/06/1982 (4 lots)
- Le Grand Vintué (extension) : 18/11/1982 (3 lots)
- Lormier : 23/11/1982 (4 lots)
- Le rond-point de Verdun : 14/12/1982 (35 lots)
- Le Quartier Saint-Martin : 31/07/1984 (30 lots)
- Saint-Vincent : 14/05/1986 (3 lots)
- Le Clos du Roussay : 25/06/1986 (18 lots)
- Saint-Exupéry : 13/05/1986 (6 lots)
- Résidence Leclerc : 30/10/1987 (4 lots)
- S.A. Active : 17/11/1987 (4 lots)
- Les Aunettes : 02/02/1988 (9 lots)
- Le Clos Saint-Nicolas : 29/11/1988 (10 lots)
- Les Erables : 23/12/1989 (7 lots)
- Résidence du Gord : 13/03/1990 (4 lots)
- Le Jardin des Muses : 26/12/1990 (9 lots)
- Le Clos du Stade : 30/11/1993 (4 lots)
- Le Clos du Moulin : 10/06/1995 (27 lots)
- Fidele : 28/09/1995 (4 lots)
- Monin : 07/05/1996 (4 lots)
- Le Poirier Lazard : 28/05/1996 (5 lots)



3 – La forme actuelle du village : un fond de vallée densément urbanisé

La commune est marquée par la présence de la ligne de chemin de fer qui coupe le territoire du nord au sud, mais également par la route nationale 20 (RN20) et la Juine. La route et le chemin de fer sont situés au même niveau que la rivière, en fond de vallée.

Les coteaux et le plateau sont encore relativement préservés et à l'écart de la dynamique urbaine dont l'étalement a gagné l'ensemble des terres de la vallée. Sur la carte du mode d'occupation du sol, le constat est frappant et l'on se rend compte que les coteaux boisés constituent une barrière naturelle face à l'extension des emprises bâties.



Les lotissements pavillonnaires marquent profondément le territoire à l'image du lotissement du Domaine du Roussay qui comprend près de 500 pavillons. L'étalement urbain continue à progresser à Etréchy. Les projets immobiliers fleurissent en effet entre la route de Vaucelas et la route de Chauffour qui correspond au dernier secteur de la commune situé en fond de vallée dans lequel les surfaces agricoles sont encore majoritaires.



Domaine du Roussay et extensions postérieures © 2009 Tele Atlas



Domaine du Roussay : rue du Maréchal de Lattre de Tassigny



Lotissement La Résidence des Vergers situé route de Vaucelas



Opération immobilière labellisée « Habitat et Environnement » en projet au niveau de la rue de la Roche Benotte

Les rues du centre-bourg ont conservé leurs caractéristiques historiques grâce à la mise en place d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP). Cette servitude patrimoniale vise en effet à protéger et à conserver la cohérence architecturale du centre-bourg d'Etréchy.



Rue du Cerf



Rue Fontaine

Le document ci-après réalisé en superposant la carte IGN au 1 / 50 000 de l'année 1961 sur celle de 2005 permet d'avoir une bonne lisibilité de l'extension récente du bâti sur la commune d'Etréchy.

Page suivante : Evolution des emprises foncières entre les années 1961 et 2005

Légende :



Limites communales



Axes principaux



Axes secondaires



Emprises foncières sur le territoire de la commune dans les années 1970, d'après les cartes IGN contenues dans les dossiers de pré-inventaire

Cartes copyright IGN 1970-2005

4 – Evolution des paysages au cours du XX^e siècle

L'étude de la dynamique des paysages, grâce à la mise en parallèle de photographies prises à différentes époques, permet d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformation des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause afin d'orienter favorablement l'évolution des paysages (*Observatoire Photographique du Paysage*). L'utilisation de cet outil à l'échelle communale permet d'avoir une bonne idée de l'évolution urbaine et paysagère.

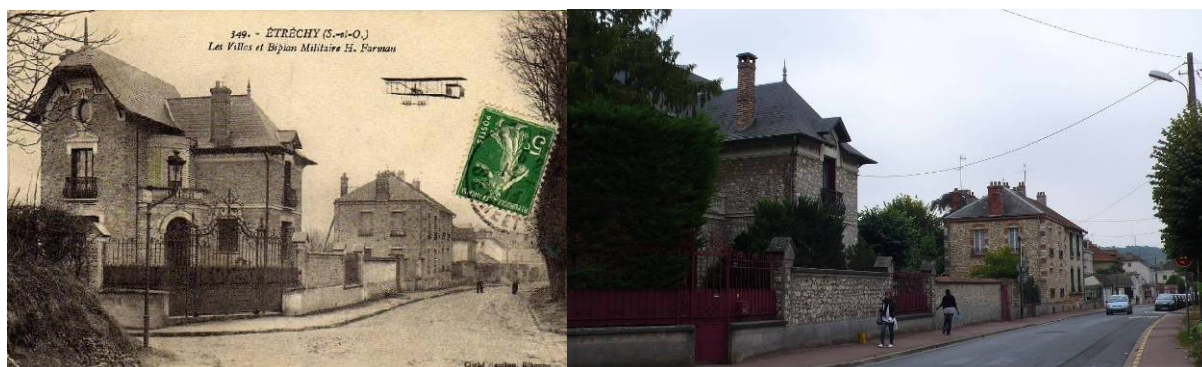


Carte postale, datant du début du XX^e siècle, de la Grande Rue et photographie du même point de vue prise au cours du mois de septembre 2009.

La mise en parallèle des deux documents permet de constater que les alignements de bâtiments de la Grande Rue ont conservé les mêmes proportions au cours du XX^e siècle. En revanche, les façades des maisons de bourg et des maisons à boutique ont subi de nombreuses transformations.

La devanture en bois de la maison à boutique (actuelle boulangerie) située à droite a disparu et a été remplacée par une devanture occupant tout le rez-de-chaussée du bâtiment. L'enduit a disparu et les pierres apparentes sont désormais soulignées par des joints en creux. L'enduit a également été enlevé au niveau du premier étage de la façade du bâtiment qui fait face à la boulangerie.

D'une manière générale, les devantures en bois de la Grande Rue ont disparu. En revanche, les bâtiments situés au second plan semblent avoir conservé leur enduit ainsi que les éléments de modénature en plâtre du début du XX^e siècle (corniche et bandeaux lissés).



Carte postale, datant du début du XX^e siècle, du boulevard de la Gare et photographie du même point de vue prise au cours du mois de septembre 2009.

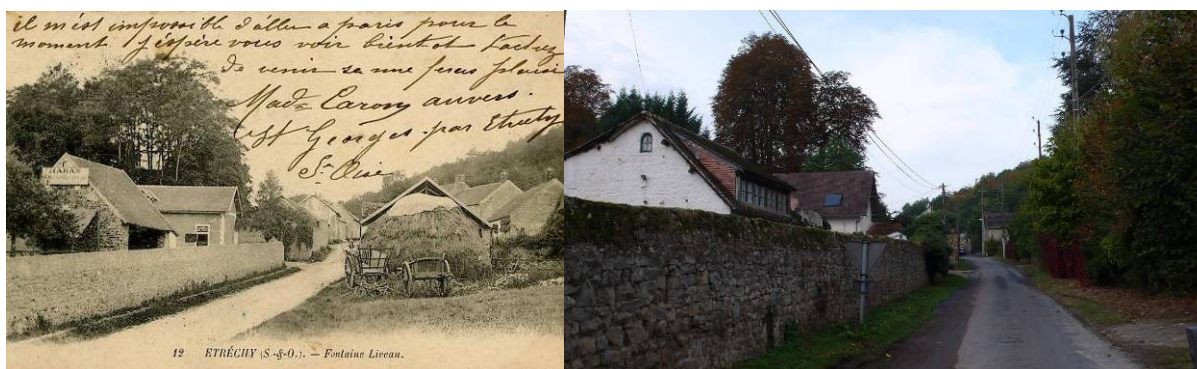
Les villas du boulevard de la Gare n'ont pas subi de transformations au cours du XX^e siècle. Les murs et les grilles de clôture sont également toujours en place.



Carte postale, datant du début du XX^e siècle, de la rue du Gord et photographie du même point de vue prise au cours du mois de septembre 2009.

Les alignements de bâtiments de la rue du Gord sont identiques à ceux constatés sur la carte postale du début du XX^e siècle. En revanche, les enduits des façades des bâtiments ont été modifiés. On constate également la disparition de la devanture de boutique en bois et de la modénature du deuxième bâtiment situé à droite des documents ci-dessus.

Par ailleurs, les étroits trottoirs de la rue du Gord sont toujours en place. Les pavés ont en revanche laissé place en un revêtement en bithume.



Carte postale, datant du début du XX^e siècle, du hameau de Fontaineliveau et photographie du même point de vue prise au cours du mois de septembre 2009.

Les bâtiments du hameau de Fontaineliveau que l'on distingue sur les deux documents ont subi de nombreuses transformations. Au premier plan à gauche, l'ancienne grange a été transformée en maison d'habitation et les combles aménagés par l'ajout de lucarnes.

Les bâtiments situés à droite de la carte postale et que l'on ne peut distinguer sur la photographie en raison de la densité de la végétation ont en revanche conservé les mêmes caractéristiques.

II – CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

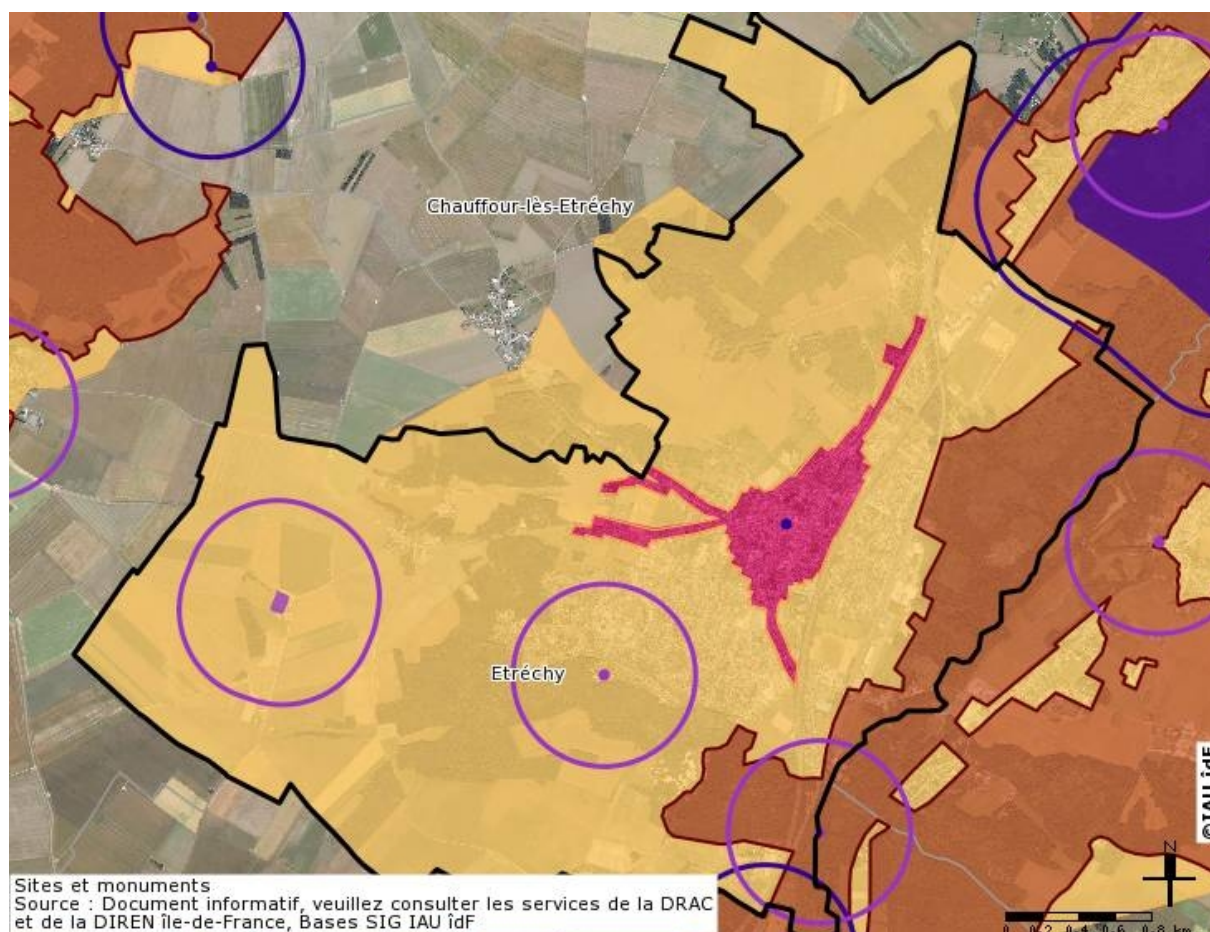
A - MONUMENTS HISTORIQUES ET SERVITUDES

Le territoire de la commune d'Etréchy est soumis au périmètre de protection de trois édifices inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH) :

- Vestiges de la porte du XV^e siècle de la ferme du Roussay (ISMH1944)
- Portail de la ferme du Touchet (ISMH1931)
- Pont-aqueduc de la Jeurre situé à Morigny-Champigny (ISMH1990)

Le territoire communal est également soumis au périmètre de protection du site de la Vallée de la Juine (en jaune, le site inscrit ; en marron, le site classé).

Enfin, le centre-bourg d'Etréchy fait l'objet d'une protection patrimoniale dans le cadre d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP).



B - Familles architecturales dominantes dans la commune

Récapitulatif du patrimoine recensé à Etréchy :

	Inaccessible	Intéressant	Remarquable	Exceptionnel	Total
Habitat					
Maisons de bourg		90	2		92
Villas		49	5		54
Pavillons		53	1		54
Fermes		25	4		29
Maisons rurales		20			20
Maisons à boutique		8			8
Maisons avec annexes artisanales		4			4
Maisons jumelles			2		2
Maisons de notable		2			2
Maisons de vigneron		2			2
Immeubles		1	1		2
Cour commune		1			1
Autre	1	9			10
Autres					
Lavoir			1		1
Moulin			1		1
Granges		4			4
Monument aux morts			1		1
Eglise				1	1
Annexe agricole		1			1
Presbytère		1			1
Corps de garde		1			1
Gare		1			1
Mairie-école		1			1
Kiosque		1			1
Puits		1			1
Croix		1			1
Transformateur électrique		1			1
Total	1	277	18	1	297

La proportion d'édifices « ante-cadastrés » recensés (cent-quarante-cinq sur deux-cent-quatre-vingt-dix-sept) s'explique par la dynamique urbaine de la commune à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle consécutive à la mise en service de la ligne de chemin de fer du Paris-Orléans. Cette proportion s'explique également par l'importance du bourg au moment de l'établissement du cadastre napoléonien caractérisé par la grande quantité de maisons de bourg « ante-cadastrés ».

Le matériau de construction le plus employé sur le territoire communal est le calcaire. Le grès est présent sous forme de blocs grossièrement équarris dans les chaînages d'angle des bâtiments ruraux.

La construction de l'église Saint-Etienne (CMH1908) remonte au XII^e siècle. Cette église se distingue des autres édifices religieux du territoire d'étude par la présence d'un transept dont la croisée est surmontée d'un clocher coiffé d'un toit en pavillon. Les baies du clocher sont munies d'abat-son. L'église est construite au-dessus d'une crypte qu'il conviendrait d'étudier plus précisément.



ETR94

- Maisons de bourg* : 92 édifices recensés

Remarquables : 2 (ETR04, ETR85)

Sur les quatre-vingt-douze maisons de bourg recensées, soixante-douze sont antérieures au cadastre napoléonien. A l'heure actuelle, les façades de soixante maisons de bourg sont recouvertes d'enduit.



ETR04 (8, rue Caroline Berchère) possède une façade rocaillée rehaussée par une modénature de plâtre soignée : encadrements de baies, bandeau horizontal, chaînes d'angle, corniche et fronton-pignon sur lucarne passante participent pleinement à la cohérence architecturale de ce bâtiment.



ETR85 (8, Grande Rue) est une maison de bourg « ante-cadastre » de six travées et un étage carré. La façade sur rue a conservé son enduit d'origine dont la modénature est particulièrement soignée. Seule la couverture du bâtiment semble avoir été modifiée par rapport à son état d'origine.

- Villas* : 54 édifices recensés

Remarquables : 5 (ETR40, ETR78, ETR113, ETR252, ETR262)

Trente-une villas strépiniaicoises ont été construites au cours du XIX^e siècle, vingt au cours de la première moitié du XX^e siècle et trois sont antérieures au cadastre napoléonien.

Sur l'ensemble des villas recensées, quarante-cinq sont construites en partie ou en totalité à l'aide de pierre calcaire.



ETR40 (3, boulevard de la Gare)



ETR78 (3, avenue du Général Leclerc)



ETR113 (19, rue du Haut Puits)



ETR252 (8, route de Chauffour)



ETR262 (7, boulevard des Lavandières)

- Pavillons* : 54 édifices recensés

Remarquable : 1 (ETR241)

Quarante-neuf pavillons sont construits en partie ou en totalité à l'aide de pierre calcaire.

Des plaques d'entreprise de construction ont été relevées sur plusieurs pavillons de la commune. Huit pavillons ont été construits par l'entreprise générale de bâtiment de Madame G. Thissier (ETR72, ETR245, ETR247, ETR249, ETR281, ETR283-284 et ETR292), trois par l'entreprise de maçonnerie de P. Amiard (ETR265, ETR288 et ETR291) et deux par l'entreprise de maçonnerie L. Casagrande (ETR70 et ETR287).



ETR241 (9, route de Chauffour) est construit en pierre calcaire. Les baies cintrées sont ornées d'un décor de briques bichromes. Le débord du toit à demi-croupe est supporté par des aisseliers en bois.



ETR281 (5, rue de la Croix Boissée) fut construit au cours de la première moitié du XX^e siècle à l'aide de moellons de meulière et de calcaire par l'entreprise de Mme G. Thissier. Le pavillon présente un plan en « L » et possède un décor en parement de briques au niveau des chaînes d'angle.

▪ Fermes* : 29 édifices recensés

Remarquables : 4 (ETR201, ETR209-211)

Sur les vingt-neuf fermes recensées, vingt-cinq sont en partie ou dans leur intégralité antérieures au cadastre napoléonien.

Les fermes strépiniaicoises sont généralement construites à l'aide de moellons de calcaire et de meulière. Les chaînages d'angle sont constitués de blocs de grès grossièrement équarris.



ETR201 est une grande ferme à cour fermée située à proximité du hameau de Fontaineliveau. Les murs des bâtiments sont constitués de moellons de meulière et de calcaire et renforcés par des chaînages d'angle en blocs de grès.



La ferme du Roussay (ETR209) est une grande ferme à cour fermée « ante-cadastre » dont les vestiges de la porte du XV^e siècle sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Il conviendrait de mener une étude plus approfondie de cet ancien ensemble agricole auquel nous n'avons pu accéder, faute de temps.



La ferme du Touchet (ETR210) possède un portail du XIII^e siècle inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Le portail est constitué d'une porte charretière et d'une porte piétonne surmontée d'un fronton trilobé. Les portes charretières des granges situées en fond de cour sont précédées de porches.



ETR210 : caves voûtées situées sous le logis de la ferme dont certaines des clefs de voûte sont ornées de croix pattées. La présence de tels symboles atteste de l'appartenance de l'établissement agricole à l'ordre des Templiers.



ETR211 est une grande ferme à cour fermée « ante-cadastre » située à l'entrée du hameau de Vaucelas sur la route venant d'Etréchy. Cette ferme est constituée de plusieurs bâtiments dont un imposant bâtiment agricole aligné sur la rue qui frappe par le soin apporté à la réalisation de la maçonnerie.

Moulin de Pierre Brou.

L'existence du moulin de Pierre Brou est attestée par le cadastre napoléonien. Le bâtiment actuel est construit en 1835 pour le meunier Nicolas-Cyrille Béchu¹. Le moulin présente un volume massif et un important développement en hauteur qui utilisa un vocabulaire formel italien : baies en plein cintre appareillées en briques, fenêtres thermales et belvédères aujourd'hui disparus. Le moulin de Pierre Brou possède les mêmes caractéristiques architecturales que le moulin de Vaux, à Auvers-Saint-Georges, et que le moulin de Bouray-sur-Juine.



ETR222

¹ ALLEMAND-COSNEAU, (C.), COUAPEL (J.-J.), DUFLOS, (A.), DUFOURNIER, (B.), FRITSCH, (J.), PEROUSE de MONTCLOS, (J.-M.), *Clisson ou le retour d'Italie*, p. 74.



Carte postale ancienne du moulin de Pierre Brou sur laquelle on distingue les belvédères, aujourd'hui disparus, qui coiffaient le corps central du moulin.

C – Etat général du patrimoine

La commune d'Etréchy possède des éléments patrimoniaux remarquables auxquels il convient de prêter la plus grande attention en raison de leur fragilité qui tient à leur appartenance à la famille du patrimoine ordinaire.

En effet, le patrimoine ordinaire qui, par définition, évolue au gré des modes et de ses occupants, a souffert de nombreuses dénaturations. Au cours du recensement, nous avons relevé cent-quatre-vingt-un bâtiments dénaturés.



La grande ferme à cour fermée « ante-cadastre » de Vintué est aujourd'hui dénaturée. Les bâtiments de cet ancien établissement agricole ont été transformés en espaces de location pour des mariages et des conférences : des bâtiments en tôle et parpaings ont été accolés aux bâtiments d'origine, la circulation à l'intérieur des bâtiments « ante-cadastres » a été modifiée afin de permettre la création de bureaux et de nouveaux espaces et de nombreuses baies ont été percées.



Ancien logis de la ferme de Vintué qui possède une porte remarquable surmontée d'une corniche et d'un fronton cintré.



Maison de notable située dans le hameau de Fontaineliveau : les annexes ont été entièrement transformées par le percement de baies et l'ajout de lucarnes, une aile en appentis a été accolée au corps central de la maison de notable. Il semblerait en revanche que le corps central n'ait pas subi de transformations majeures et qu'il ait conservé sa modénature d'origine.



Bâtiment dénaturé situé au 12, rue du Haut Puits : les travaux de surélévation qui ont permis d'aménager les combles et d'ajouter les lucarnes ont été réalisés par Michel Damien Casagrande en 2001.



Maison de bourg dénaturée située au 15, rue de la Cité : une porte de garage a été aménagée dans le pignon du bâtiment et des baies ont été comblées dans la façade sur rue.

GLOSSAIRE

- **cour commune** : forme spatiale d'organisation communautaire comprenant plusieurs maisons mitoyennes qui abritaient les paysans, ou manouvriers, louant leurs bras aux grands fermiers tout en exploitant pour eux de petits lopins et notamment de la vigne. La cour commune comprend fréquemment un puits.
- **ferme** :
 - ferme à cour fermée : implantée dans les villages ou isolée en plein champ, la ferme à cour fermée comprend plusieurs bâtiments, logis et annexes, disposés de manière à former les côtés d'un espace central fermé. Le contraste est fort entre les murs extérieurs, aveugles ou percés de rares ouvertures, et la cour intérieure dans laquelle s'ouvrent porche, auvents, clapiers, portes et fenêtres. La ferme à cour fermée possède, lorsqu'elle est implantée en plein champ, certaines caractéristiques défensives (ouvertures type meurtrières, murs, douves...). En dehors de la vaste cour centrale, on peut trouver un ou plusieurs jardins entourés de hauts murs de pierre ainsi que des vergers. Les bâtiments sont souvent homogènes, résultat d'une implantation ancienne.
La ferme à cour fermée se distingue par la présence d'éléments architecturaux forts : porte charretière monumentale, douves, pédiluve, abreuvoir, cour pavée et pigeonnier ou colombier selon les cas.
 - petite ferme : il existe également des fermes de plus petite dimension comprenant plusieurs bâtiments, logis et annexes agricoles, autour d'un espace central fermé, mais qui ne possèdent pas les éléments architecturaux cités précédemment.
- **immeuble** : édifice divisé lors de la construction en appartements pour plusieurs particuliers.
- **maison à boutique** : la maison à boutique est une maison de bourg possédant un espace dédié au commerce.
- **maison de bourg** : bâtiment, le plus souvent à un étage carré, aligné sur la rue et mitoyen sur les deux côtés. Une maison de bourg occupe la totalité de la largeur de la parcelle qu'elle occupe. On trouve généralement des cours et/ou des jardins à l'arrière des maisons. Les maisons de bourg, lorsqu'elles forment un front bâti continu en centre-bourg, sont un élément constitutif du paysage urbain.
- **maison de notable** : vaste demeure, comprenant cinq travées et au minimum un étage carré, située, la plupart du temps, au milieu d'une grande parcelle. La maison de notable possède généralement un décor soigné (modénature, ferronnerie, céramique...).
- **maison rurale** : la maison rurale se définit comme un bâtiment de taille modeste dont le rez-de-chaussée est réservé à l'habitation tandis que les combles et, lorsqu'ils existent, les bâtiments annexes sont destinés aux activités agricoles. En fonction de la distribution et de l'implantation des bâtiments, on peut distinguer trois grandes variantes au sein de cette typologie :

- maison rurale constituée d'un bâtiment unique abritant le logis au rez-de-chaussée et les activités agricoles dans les combles (maison-bloc à terre).
- maison rurale dont les annexes agricoles sont situées dans le prolongement du logis.
- maison rurale dont le logis et les annexes agricoles sont indépendants. Les bâtiments secondaires, destinées à abriter des animaux ou des outils, sont alors placés en héberge, libérant ainsi une cour centrale.

Lorsqu'une maison rurale comporte des bâtiments annexes, elle se distingue de la ferme au niveau de la taille et de l'importance des annexes. La typologie maison rurale concerne donc les unités dans lesquelles les annexes agricoles sont moins importantes que le logis.

- **modénature** : ensemble des éléments d'ornements (moulure, corniche, décor de briques...) relevés sur un bâtiment.
- **moulin** : édifice comportant des installations techniques permettant de broyer, piler, pulvériser, battre ou presser des matières premières ou des produits. La force motrice est transformée en mouvement actionnant les machines.
- **pavillon** : habitat privé généralement composé d'un étage de combles aménagé et de moins de trois travées. Le pavillon correspond à une forme d'habitat dont la diffusion s'est largement développée à partir du 1^{er} quart du XX^e siècle.
- **patrimoine ordinaire** : ensemble des constructions, habitées et/ou liées à la collectivité, formant l'essentiel du bâti des villes et bourgs et qui forgent le paysage et l'identité d'un territoire. Cette notion comprend donc l'habitat privé mais également le patrimoine vernaculaire.
- **patrimoine vernaculaire** : ensemble des constructions ayant eu, dans le passé, un usage dans la vie de tous les jours (puits, lavoirs, fontaines, croix de chemin, bornes historiques...).
- **pédiluve** : mare possédant un accès en pente douce, située à proximité d'une ferme, et servant à faire boire les bêtes ou à les rafraîchir (notamment les sabots). Un pédiluve peut être délimité par des murs de maçonnerie et ses abords sont parfois couverts de pavés pour éviter la boue.
- **villa** : la villa, dont le développement est lié à celui de la villégiature, est située en milieu de parcelle et se distingue de la maison de notable par sa taille. Elle dispose d'un étage carré et comprend trois travées. La villa possède généralement un décor soigné (modénature, ferronnerie, céramique...).

